



NB anti-tobacco  
**COALITION**  
antitabac du N.-B.

**Stratégie favorisant la vie sanstabac au Nouveau-Brunswick**

Rapport d'étape 2022

Le présent rapport décrit les mesures prises par la Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick (CATNB), ainsi que ses intervenants et les membres de son réseau, pour promouvoir la vie sans tabac et sans fumée dans les communautés du Nouveau-Brunswick, entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

Les mesures mentionnées ne constituent pas toutes les activités entreprises dans l'ensemble de la province, mais plutôt celles qui ont été signalées à la CATNB avant la date de publication du rapport.

### **Vision de la CATNB :**

Une province sans tabac et sans fumée.

### **Mission de la CATNB :**

Travailler en collaboration avec les intervenants afin de bâtir des environnements favorables à une vie sans tabac et sans fumée.

Pour communiquer avec les responsables des initiatives citées dans ce rapport, veuillez contacter Kristin Farnam, gestionnaire de la CATNB, à [admin@CATNB.ca](mailto:admin@CATNB.ca), ou au 506-423-2921.

## Comité de direction de la CATNB

- [Fondation des maladies du coeur et de l'AVC - Nouveau-Brunswick](#)
- [Société canadienne du cancer - Nouveau-Brunswick](#)
- [Ministère de la Santé - Bureau du médecin-hygiéniste en chef](#)
- [Ministère de la Santé - Unité de santé communautaire et de gestion des maladies chroniques](#)
- [New Brunswick Department of Health - Community Health & Chronic Disease Management Unit](#)
- [Réseau de santé Horizon](#)
- [Réseau de santé Vitalité](#)
- [Société médicale du Nouveau-Brunswick](#)
- [Réseau du cancer du Nouveau-Brunswick](#)
- [L'association Pulmonaire du Nouveau-Brunswick](#)
- [Association des pharmaciens du Nouveau-Brunswick](#)
- [Santé Canada](#) (ex-officio)



[www.nbatc.ca](http://www.nbatc.ca)



[admin@nbatc.ca](mailto:admin@nbatc.ca)



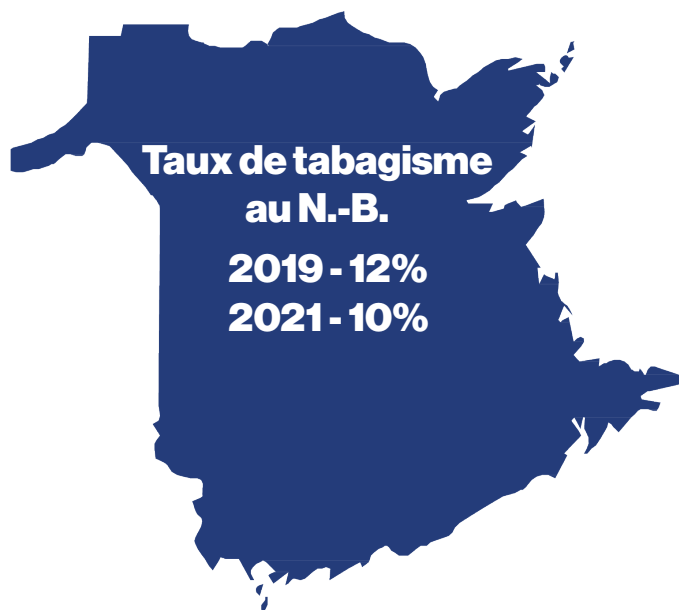
[@LiveTobaccoFreeNB](https://www.facebook.com/LiveTobaccoFreeNB)



[@NBATC\\_CATNB](https://twitter.com/NBATC_CATNB)

# Revue de l'année 2021

## La lutte contre le tabagisme au NB



### Développements législatifs

Au Nouveau-Brunswick, depuis le 1er avril 2022, les boutiques de vapotage dont l'activité principale constitue la vente de cigarettes électroniques doivent détenir un permis pour vendre des produits de vapotage. L'interdiction de la vente de tous les produits de vapotage aromatisés (à l'exception des arômes de tabac) reste en vigueur au Nouveau-Brunswick. Une contestation de la constitutionnalité de « l'interdiction des arômes » a été déposée pour la première fois en février 2022. Une boutique de vapotage, plusieurs propriétaires de boutiques de vapotage et une entreprise qui fabrique des liquides pour cigarettes électroniques figurent parmi les plaignants. L'Association canadienne de vapotage finance la démarche.

### Taux de tabagisme et de vapotage au Nouveau-Brunswick

En dépit du fait que les taux de tabagisme ont continué à diminuer, l'utilisation des produits de vapotage est restée à la hausse, en particulier au Nouveau-Brunswick. Selon l'Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECNT) de 2021, la prévalence du tabagisme actuel au Nouveau-Brunswick était de 10 %, soit la même que l'an dernier et une diminution par rapport à 12 % en 2019. Par contre, le vapotage chez les jeunes de 15 à 19 ans a continué d'augmenter. Dans l'ensemble, 5 % des Canadiennes et Canadiens ont déclaré avoir vapoté au cours des 30 derniers jours. C'est au Nouveau-Brunswick que le taux de vapotage était le plus élevé (9 %), suivi de l'Île-du-Prince-Édouard (8 %) et du Québec (6 %).

### Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick

#### Nouveaux partenariats, nouveaux projets et nouveaux systèmes d'évaluation

La CATNB a établi un nouveau partenariat avec Kmahusatipon - Togi Pematioog - Moving Forward Side-bySide (KTMF) dans le cadre d'une initiative du plan de lutte contre le cancer des Premières Nations. On lui a demandé de contribuer à une nouvelle stratégie qui vise à améliorer les résultats des soins contre le cancer pour les populations des Premières Nations au Nouveau-Brunswick et de mener des consultations sur les domaines de la prévention et de cessation dans le cadre de cette stratégie. Cette initiative a permis de créer des possibilités de réseautage et de collaboration avec de nouveaux partenaires et parties prenantes. La CATNB a également conclu un partenariat avec la Lung Health Foundation of Ontario afin de mieux promouvoir un programme d'arrêt de vapotage pour les jeunes et les jeunes adultes appelé Quash au Nouveau-Brunswick. Enfin, la Coalition s'est associée au réseau de sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick, Aliments pour tous, et au programme de coaching santé, Live Well/Bien Vivre, pour déterminer comment elle pourrait répondre de sons mieux aux besoins en matière d'éducation et de cessation des personnes qui vivent dans l'insécurité alimentaire. Les trois partenariats susmentionnés comportent des initiatives destinées aux populations dont le taux de tabagisme est supérieur à la moyenne.

La CATNB a également présenté en personne un rapport de fin d'année au service de promotion de la santé de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Nouveau Brunswick. La présentation avait pour but d'éduquer et d'informer le personnel sur les activités, les initiatives et les services de la CATNB dans le cadre d'un engagement continu visant à renforcer les capacités des parties prenantes.

En 2022, la CATNB a maintenu et mis à jour le cadre d'évaluation des indicateurs de rendement clés (IRC) pour mesurer, surveiller et rendre compte efficacement du succès et de l'incidence de ses efforts collectifs dans la lutte contre le tabagisme.

Cette année, la Coalition a créé une méthode d'évaluation supplémentaire qui consiste en un tableau de bord de la CATNB suivant les données numériques des résultats particuliers pour le gouvernement du Nouveau Brunswick à partir des IRC, notamment les cibles (établies dans la proposition de financement), une base de référence, la fréquence (semestrielle), ainsi que les indicateurs de tendance.

## Objectif 1

Augmenter le nombre de ceux et celles qui mènent des actions concrètes pour favoriser la vie sans tabac et sans fumée.

### Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick

#### Communications

- Bulletin électronique de la CATNB : en 2022, la Coalition a continué de publier un bulletin électronique mensuel sous la forme d'avis électroniques. La publication se centrait sur un format succinct qui communique les données, les recherches et les ressources récentes ajoutées sous la page Nouvelles et alertes courriel et la rubrique Ressources du site Web. Le taux d'ouverture des bulletins d'information, qui est de 19 %, est resté supérieur à la norme de l'industrie de 17 %. Le nombre de nouveaux abonnés a continué d'augmenter au cours de la dernière année, ce qui démontre le besoin d'un contenu de qualité fondé sur des données probantes et d'actualité, renforçant ainsi la réputation de la CATNB en tant qu'autorité en matière de lutte contre le tabagisme et le vapotage dans la province.

- La page Facebook de la CATNB, intitulée Live Tobacco-Free NB - Vivre sans tabac NB (@LiveTobaccoFreeNB), propose plusieurs messages hebdomadaires soulignant les recherches, les données et les renseignements les plus récents sur le tabac et le vapotage, ainsi que les développements législatifs actuels. Les sujets affichés comprennent les nouvelles campagnes de cessation, les campagnes de mieux-être, les liens vers notre bulletin mensuel ainsi que les liens vers les ressources sur le site Web de la CATNB. Notre page Facebook offre un moyen pratique d'atteindre la population du Nouveau-Brunswick pour susciter de l'enthousiasme à l'égard de la vie sans tabac ni fumée à l'aide de campagnes ciblées et du partage de ressources intéressantes destinées à diverses populations. Aperçu pour 2022 : 322 « J'aime » (une hausse par rapport à 306 l'année dernière) et 364 abonnés (une hausse par rapport à 321 l'année dernière). Ces statistiques indiquent un suivi constant du contenu affiché de la CATNB.

- Compte Twitter de la CATNB (@NBATC\_CATNB) : on a régulièrement mis à jour le fil de nouvelles en 2022 avec des messages hebdomadaires abordant les campagnes, les recherches et les nouveaux développements législatifs. Un nombre constant d'abonnés a permis d'appuyer la notoriété de la marque et d'établir de nouveaux liens tout en faisant la promotion du travail de la CATNB auprès d'autres réseaux.

#### Réseautage et collaborations

L'équipe de la CATNB a participé à diverses réunions et activités de réseautage au cours de la dernière année pour accroître sa portée et optimiser ses liens au sein de plusieurs organismes et milieux communautaires. Elle a notamment rencontré le nouveau personnel de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Nouveau-Brunswick, des coachs santé du programme Live Well/Bien Vivre et les personnes-ressources du réseau de sécurité alimentaire et des banques alimentaires du Nouveau-Brunswick. L'équipe a également établi des liens avec de nouvelles personnes-ressources des Premières Nations et des Autochtones, ainsi qu'avec plusieurs partenaires collaborateurs qui participent tous à une nouvelle initiative de soins contre le cancer chez les Premières Nations.

## Partenariats non traditionnels

Les partenariats non traditionnels, par exemple ceux sur l'insécurité alimentaire, ont progressé cette année grâce à la formation de nouveaux partenariats au sein du gouvernement du Nouveau Brunswick et du programme de coaching santé Live Well/Bien Vivre. Afin d'atteindre une population dont le taux de tabagisme est supérieur à la moyenne, la Coalition a cherché à s'associer à des groupes qui pourraient l'aider à atteindre les personnes en situation d'insécurité alimentaire. Une vidéo produite par la CATNB, qui souligne le lien entre le tabagisme et l'insécurité alimentaire, a été diffusée lors d'une réunion du Comité de direction des parties prenantes, puis dans le bulletin mensuel du réseau de sécurité alimentaire, qui compte un grand nombre de lectrices et lecteurs au Nouveau-Brunswick. Enfin, des plans sont en place pour rencontrer nos partenaires du GNB et leurs contacts qui gèrent les banques alimentaires du N.-B. au cours de la nouvelle année, afin de déterminer comment la CATNB pourrait fournir des ressources et du soutien à cette population.

## Rapport d'étape

Tous les ans, la CATNB publie sur son site Web un rapport d'étape qui comprend les mesures qu'elle a prises, de concert avec les parties prenantes et les membres de son réseau. Elle entend ainsi promouvoir la vie sans tabac ni fumée au sein des collectivités de la province. La version 2021 a été diffusée auprès de nos quelque 600 abonnés aux courriels (parties prenantes et partenaires) et publicisée dans les bulletins électroniques et sur les médias sociaux. En outre, elle comportait des éléments graphiques, tels qu'un sommaire annuel du paysage de la lutte contre le tabagisme, une infographie sur les faits saillants et diverses images situées au début de chaque objectif, afin d'illustrer les réalisations citées.

## Journée mondiale sans tabac

Le 31 mai, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) célèbre la Journée mondiale sans tabac (JMST) au moyen d'une campagne annuelle. Celle-ci instruit le public sur les dangers du tabagisme, les pratiques commerciales des fabricants de produits du tabac, le travail de l'OMS visant à contrer l'épidémie du tabagisme et les efforts des populations mondiales axés sur leur droit à la santé et un mode de vie sain ainsi que la protection des générations à venir. La campagne mondiale 2022 de la JMST s'intitulait « Le tabac : une menace pour notre environnement ». Elle visait à sensibiliser le public à l'incidence environnementale du tabac – de la culture à la production, en passant par la distribution et les déchets. Elle donnera aux fumeurs une raison supplémentaire d'arrêter de fumer. La campagne dénoncera aussi les efforts que fait l'industrie du tabac pour « verdir » sa réputation et ses produits en les commercialisant comme des produits respectueux de l'environnement. La CATNB a fait la promotion de la campagne par des messages sur son site Web et son fil de nouvelles, dans son bulletin électronique et sur les médias sociaux. Les messages de la Coalition comprennent des liens vers un site Web, une trousse d'outils, des vidéos et des documents affichés sur les médias sociaux, destinés aux parties prenantes. Par ailleurs, elle a planifié des messages mensuels à cet égard devant paraître sur les médias sociaux pendant le reste de l'année.



## **Semaine nationale sans fumée (SNSF)**

Pendant la SNSF, la Coalition a produit une lettre d'information promotionnelle qui a été envoyée avant la tenue de sa campagne à plus de 600 abonnés par courriel. Une campagne de médias sociaux d'une semaine comprenait une avalanche de messages quotidiens diffusés sur les pages Twitter et Facebook de la CATNB relatifs à divers sujets liés à la cessation. Ces messages couvraient, entre autres :

- Soutien à la cessation pour tous les groupes d'âge ;
- Ressources sur le vapotage;
- COVID et la santé pulmonaire;
- Détails sur le concours Support to Win;
- Moyens d'appuyer les démarches de cessation pour les non-fumeurs
- Renseignements sur la ligne sans frais Soutien pour arrêter;
- Campagne de l'OMS sur la cessation.

## **Bulletin d'information sur le mieux-être de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Nouveau-Brunswick (Cœur + AVC NB)**

La CATNB a contribué à six des bulletins d'information publiés tous les deux mois par Cœur + AVC NB afin d'informer, d'éduquer, de solliciter et de relier les parties prenantes gouvernementales en fonction d'un plan annuel et d'approches proactives à l'établissement d'une province sans fumée.

## **Santé publique Nouveau-Brunswick**

A continué d'appuyer le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick, une initiative provinciale du ministère de la Santé, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, visant à examiner et à échanger les perceptions, attitudes et comportements des élèves dans des domaines clés (notamment le tabagisme et l'utilisation de la cigarette électronique) liés au mieux-être des élèves.

L'édition 2021-2022 du Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick a été complétée par plus de 42 000 élèves de la 6<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année entre novembre 2021 et janvier 2022. Les étudiants ont répondu à des questions concernant leur développement social et affectif, leur santé physique, leur consommation d'alcool et d'autres drogues ainsi que leurs expériences à l'école et dans la communauté. Les résultats ont été publiés en mai 2022.

## **Cœur + AVC NB**

1<sup>er</sup> juin 2022 : présentation d'une séance plénière dans le cadre de la Conférence sur l'AVC du Nouveau-Brunswick sur le sujet de la prévention, de la sensibilisation et des indicateurs en matière d'AVC, notamment des renseignements sur la cigarette et le vapotage.

## **La Société médicale du Nouveau Brunswick**

- Participation active, à la fois, à la CATNB et son Groupe provincial de travail sur le vapotage
- Dans le cadre de la Semaine nationale sans fumée 2022, mise sur pied d'une campagne de sensibilisation sur ses réseaux sociaux, qui partagent le contenu de la Coalition.

## **Le Réseau de santé Vitalité**

- Une infirmière conseillère en abandon du tabac a fait une présentation sur la dépendance à la nicotine et des mises en situation pour le programme de thérapie respiratoire du CCNB – Campus de Dieppe et pour le programme d'hygiène dentaire du Collège Oulton. Un kiosque d'information sur le programme d'abandon du tabac a également été mis en place pour les étudiants du CCNB – Campus de Dieppe en novembre 2022.
- La formation continue se poursuit auprès des travailleurs de la santé en ce qui concerne les nouvelles tendances du vapotage, tout comme le partage de nouvelles connaissances sur l'abandon du tabac et le vapotage.

- La coordonnatrice du Programme d'abandon du tabac a travaillé étroitement avec le District scolaire francophone Sud comme consultante auprès d'un comité mis en place par le district pour trouver des stratégies visant à atténuer le fléau du vapotage chez les jeunes.

## 1. b) Stimuler et diffuser la recherche qui favorisera l'atteinte des objectifs de la stratégie.

### **Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick**

La CATNB a continué de publier régulièrement les dernières recherches et données relatives à la lutte contre le tabagisme et le vapotage par l'entremise de ses bulletins d'information électroniques mensuels, du fil de nouvelles de son site Web et de ses deux réseaux de médias sociaux.

### **L' Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick**

Nous avons aussi commencé à développer des informations pour les praticiens médicaux concernant la réduction des méfaits liés au cannabis fumé. Nous comprenons que tout le monde n'est pas prêt à arrêter de consommer cette drogue, mais nous espérons limiter les effets de son utilisation sur la santé générale.

### **Le Réseau de santé Vitalité**

Le Forum annuel sur la dépendance à la nicotine du Réseau santé Vitalité a été présenté aux travailleurs de la santé du Réseau de santé Vitalité le 2 juin 2022 en tant qu'outil de maintien des compétences. Le forum a également été présenté à nos partenaires communautaires et au Réseau de santé Horizon. De plus, des gens de l'extérieur du Nouveau Brunswick ont participé au forum. Au total, il y a eu 168 participants. Les participants ont particulièrement apprécié la présentation du Dr Nicholas Chadi (pédiatre) sur le vapotage chez les adolescents et les moyens d'outiller les parents des jeunes qui consomment de la nicotine par le vapotage.

## 1. c) Multiplier les partenariats collaboratifs qui visent à mener des initiatives favorisant la vie sans tabac et sans fumée auprès des populations dont le taux de tabagisme est élevé.

### **Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick**

Un nouveau partenariat avec le réseau de sécurité alimentaire a été mis en place cette année dans le cadre de l'établissement de nouveaux partenariats au sein du gouvernement du Nouveau Brunswick et du programme de coaching santé Live Well/Bien Vivre. Afin d'atteindre une population dont le taux de tabagisme est supérieur à la moyenne, la Coalition a cherché à s'associer à des groupes qui pourraient l'aider à atteindre les personnes en situation d'insécurité alimentaire. Une vidéo produite par la CATNB, qui souligne le lien entre le tabagisme et l'insécurité alimentaire, a été diffusée lors d'une réunion du Comité de direction des parties prenantes, puis dans le bulletin mensuel du réseau de sécurité alimentaire, qui compte un grand nombre de lectrices et lecteurs au Nouveau-Brunswick. Enfin, des plans sont en place pour rencontrer nos partenaires du GNB et leurs contacts qui gèrent les banques alimentaires du Nouveau-Brunswick au cours de la nouvelle année, afin de déterminer comment la CATNB pourrait fournir des ressources et du soutien en matière de cessation à cette population.



## 1. D) Encourager la mise sur pied de politiques, de pratiques et d'activités qui favorisent la vie sans tabac et sans fumée par les milieux de travail, les organismes et les collectivités.

### Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick

La CATNB a rencontré le nouveau personnel de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Nouveau-Brunswick (Cœur + AVC NB) pour lui communiquer des renseignements et des ressources sur ses services et ses activités, ainsi que pour faire des présentations au service de la promotion de la santé et contribuer à la rédaction d'articles dans les bulletins bimensuels sur le mieux-être de Cœur + AVC NB.

Au cours de la Semaine nationale sans fumée (SNSF), la CATNB a célébré l'événement par une campagne de médias sociaux d'une semaine portant sur les ressources en matière de cessation par l'entremise de messages quotidiens affichés sur les comptes Twitter et Facebook de la Coalition. Un courriel d'avis électronique promotionnel a été envoyé début janvier aux plus de 600 abonnés de la CATNB, détaillant la façon dont l'organisation présentera et diffusera des vidéos, des histoires et des renseignements inspirants dans ses canaux de médias sociaux liés aux composants clés des milieux favorables à la cessation tout au long de la semaine.

### La Société médicale du Nouveau Brunswick

De concert avec la SCC et l'APNB, la SMNB a pris des mesures afin de promouvoir les recommandations touchant la cigarette électronique et le vapotage. Le plaidoyer en faveur de ces recommandations est en cours.

### L'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick

L'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick continue d'utiliser les médias sociaux pour promouvoir des journées spéciales, comme la journée de l'air pur, le mercredi sans herbe, la semaine nationale sans fumée et la journée mondiale sans tabac.

## Objectif 2

Accroître le nombre de Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois qui ne font pas usage du tabac et des produits de vapotage.

## 2. a) Augmenter les initiatives favorisant la vie sans tabac et sans fumée dans les écoles et établissements d'enseignement grâce à des partenariats communautaires.

### Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick

#### Groupe provincial de travail sur le vapotage

Cette année, la CATNB a aidé à faciliter de nouveaux partenariats entre des parties prenantes clés au sein de notre Groupe provincial de travail sur le vapotage (GPTV) afin de créer un sous comité qui se concentre sur les façons de mieux gérer une ressource existante de cessation du vapotage pour les jeunes du Nouveau-Brunswick tout en visant à influencer positivement les taux de cessation du vapotage chez les jeunes. La Coalition a continué d'offrir à divers secteurs un forum leur permettant d'aligner leurs initiatives, de réduire le dédoublement des efforts et de collaborer avec des personnes aux vues similaires, vouées à résoudre la crise du vapotage chez les jeunes et les jeunes adultes, au Nouveau-Brunswick grâce à la planification et à la coordination de son GPTV.

Quatre réunions ont eu lieu en 2022, qui ont procuré aux membres de nouvelles ressources, les résultats des recherches récentes et des possibilités de collaborer aux nouveaux efforts en matière de vapotage, ainsi que des mises à jour sur le travail de plaidoyer des membres. La CATNB a présidé, planifié et coordonné toutes les réunions du GPTV en 2022. Le groupe de travail lui-même a fait l'objet d'une promotion à plusieurs reprises tout au long de l'année dans le bulletin d'information de la CATNB afin d'assurer une composition enthousiaste et diversifiée de membres. Plusieurs nouveaux membres se sont joints au groupe, issus du ministère de l'Éducation et du réseau de santé Vitalité, ainsi qu'un coordinateur des jeunes d'un foyer d'accueil.



Les sujets de discussion de la réunion comportait un résumé des exposés avec les dernières recherches et données de la conférence d'Ottawa, une présentation complète sur la situation du vapotage dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick qui comprenait un examen du programme de santé actuel des deux districts scolaires, un examen de la législation actuelle sur le vapotage ainsi que du temps pour l'échange des connaissances avec des éducatrices et éducateurs ayant une expérience vécue de l'enseignement dans des milieux où les élèves vapotent régulièrement sur les terrains de l'école. Cette réunion a également donné lieu à une présentation d'un nouveau programme gratuit d'aide à l'arrêt du vapotage pour les jeunes, offert en ligne et l'entremise d'une application mobile. À l'automne, la CATNB a donné suite aux commentaires des membres qui souhaitaient obtenir des détails sur les ressources efficaces en matière de cessation pour les jeunes de la province.

Une réunion du GPTV a été organisée à l'automne pour donner suite aux discussions de la réunion précédente, en mettant l'accent sur les ressources d'aide à l'arrêt du vapotage pour les jeunes. Des représentantes et représentants du programme Quash ont présenté une séance d'information complète sur les caractéristiques et les services de leur programme, notamment une description de leur formation gratuite, en ligne et autoguidée pour les adultes intéressés par la mise en œuvre du programme auprès des jeunes. Chaque réunion a permis aux membres de parler de leurs efforts respectifs sur les initiatives en matière de vapotage, y compris les mises à jour régulières de la part d'un sous-groupe qui s'est constitué expressément pour l'obtention de nouvelles mesures législatives provinciales sur le vapotage. Ce dernier comprenait l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick, la Société médicale du Nouveau-Brunswick, la Société canadienne du cancer, et un éducateur et chercheur certifié en tabagisme de Cœur + AVC NB. Au cours de la nouvelle année, le GPTV prévoit concentrer ses efforts sur de meilleures façons de gérer les ressources existantes en matière de cessation du vapotage pour les jeunes et les jeunes adultes du Nouveau-Brunswick afin d'avoir une incidence positive sur la cessation du vapotage dans la province.

## **2. b) Favoriser la compréhension des effets néfastes du tabac et des produits de vapotage sur la santé, le mieux-être et la faculté d'apprentissage des adolescents et des jeunes adultes.**

### **Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick**

La CATNB a fait la promotion de plusieurs campagnes de cessation et de promotion de la santé menées par des parties prenantes et axées sur la prévention du tabagisme, la cessation et le vapotage chez les jeunes. Elle a diffusé la mise à jour du site Web de Santé Canada sur les ressources en matière de prévention et de cessation chez les jeunes, ainsi que des renseignements sur le programme Quash de la Fondation pour la santé pulmonaire et le nouveau projet pilote du gouvernement provincial qui cherche des solutions communautaires à la consommation de substances chez les jeunes, appelé le programme Planet Youth Guidance.

## **2 c) Réduire l'accès des adolescents et jeunes adultes aux produits du tabac et produits de vapotage en appuyant et en mettant en œuvre des politiques, des règlements, des mesures législatives ou des activités.**

### **Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick**

#### **Soutien à l'action politique**

La CATNB a activement soutenu les parties prenantes qui ont participé aux revendications pour de nouvelles mesures législatives sur le vapotage. Nous avons fourni les données et les recherches les plus récentes sur le tabagisme et le vapotage, au cours des réunions du Comité de direction, du GPTV et des intervenants directs. Dans le cadre d'une nouvelle politique annoncée cette année par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, une mesure législative a été adoptée exigeant que les magasins spécialisés dans le vapotage détiennent un permis – cette exigence est entrée en vigueur le vendredi 1er avril 2022. La Société canadienne du cancer prône activement l'âge de 21 ans pour l'achat de tabac et de produits de vapotage au Nouveau-Brunswick. Elle a publié une nouvelle vidéo et une campagne exhortant tous les membres de l'Assemblée législative, au nom des étudiantes et étudiants du Nouveau Brunswick, à hausser l'âge légal à 21 ans pour l'achat de tabac et de cigarettes électroniques afin de protéger les jeunes contre la dépendance à la nicotine. La CATNB a diffusé sa vidéo promotionnelle sur son site Web, dans son fil de nouvelles et dans son bulletin électronique.

## Société canadienne du cancer

La Société canadienne du cancer (SCC) continue de militer pour l'adoption de meilleures politiques en matière de santé publique axées sur le tabagisme et de vapotage au Nouveau-Brunswick. La SCC a lancé dans la province une nouvelle campagne vidéo ([que l'on peut voir ici](#)) et dans laquelle, au nom des élèves du Nouveau-Brunswick, nous livrons un message clair à l'intention de tous les membres de l'Assemblée législative afin que l'âge minimum pour acheter des produits du tabac et des cigarettes électroniques soit de 21 ans : une mesure permettant de protéger les jeunes contre la dépendance à la nicotine. En plus de cette campagne vidéo, la SCC a lancé un appel à l'action aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises afin d'aider à mettre fin au vapotage chez les jeunes et de protéger la jeunesse contre l'épidémie de vapotage : ils sont invités à communiquer avec leur parlementaire à l'Assemblée législative pour exiger que l'âge pour l'achat de produits du tabac et de cigarettes électroniques soit de 21 ans au Nouveau-Brunswick, en utilisant le [cancer.ca/age21](http://cancer.ca/age21).

La SCC a aussi milité auprès du gouvernement provincial afin de porter l'âge minimum pour l'achat de produits du tabac et de vapotage à 21 ans, en collaboration avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick, l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Nouveau-Brunswick. Ces efforts de sensibilisation et de mobilisation ont donné lieu à l'envoi de courriels et de lettres à tous les membres de l'Assemblée législative (les parlementaires), et à des rencontres avec les ministres de la Santé et les membres de l'opposition officielle. En novembre 2022, la SCC a commandé un sondage public afin d'évaluer l'appui des Canadiens pour une meilleure réglementation du tabac et des cigarettes électroniques. Le sondage a révélé que 80 % des Canadiens de l'Atlantique étaient d'accord pour relever à 21 ans l'âge minimum requis afin d'acheter des produits du tabac et des cigarettes électroniques.

Enfin, dans le cadre des consultations sur le budget 2022-2023 du ministère des Finances et du Conseil du Trésor du Nouveau-Brunswick, la SCC a recommandé l'adoption de meilleures politiques de santé publique axées sur les produits du tabac et le vapotage, soit : l'instauration d'une taxe sur les produits de vapotage; une augmentation des taxes sur les cigarettes et le tabac permettant de rouler ses propres cigarettes; une augmentation des droits de permis pour la vente au détail de cigarettes électroniques et de produits du tabac; l'inclusion de mesures de santé publique dans les négociations en vue d'un règlement avec les compagnies de tabac. Les recommandations sur le budget de la SCC offrent l'occasion de réduire la consommation de tabac et de cigarettes électroniques au Nouveau-Brunswick et de contribuer à une meilleure santé publique, puisque des prix plus élevés favorisent la cessation et découragent l'initiation à la consommation du tabac. Ces mesures permettront aussi de faire chuter les taux de tabagisme et de consommation de tabac dans la province. Les recommandations de la SCC aideront à l'atteinte de l'objectif d'une consommation de tabac chez moins de 5 % de la population d'ici 2035.



Canadian Cancer Society  
Société canadienne du cancer

## Santé publique Nouveau-Brunswick

Grâce au partenariat avec le ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Santé publique Nouveau-Brunswick a veillé à l'application continue de la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques du Nouveau-Brunswick qui détermine où, comment et à qui il est permis de vendre des produits du tabac et des cigarettes électroniques dans la province.

- Depuis le 1er avril 2022, les boutiques de vapotage dont l'activité principale constitue la vente de cigarettes électroniques doivent détenir un permis pour vendre des produits de vapotage. La délivrance de permis contribue à recenser les boutiques de vapotage dans la province et à améliorer le taux de conformité à la Loi. Elle permet également de suspendre ou de révoquer un permis si un détaillant refuse à plusieurs reprises de se conformer au règlement.

## **Cœur + AVC NB**

- Cœur + AVC NB continue de travailler avec des partenaires clés, notamment la Société médicale du Nouveau-Brunswick (SMNB), l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick (APNB) et la Société canadienne du cancer (SCC), afin de convaincre le gouvernement de hausser à 21 ans l'âge légal pour l'achat de tabac et de cigarettes électroniques. Nous avons rencontré de nombreux députés provinciaux afin d'obtenir leur soutien à ce dossier et les sensibiliser à la question.
- Le groupe a soumis au gouvernement du Nouveau-Brunswick une proposition prébudgétaire commune préconisant d'augmenter la taxe sur le tabac, de veiller à ce que les mesures de santé publique soient incluses dans tout règlement de procès avec les compagnies de tabac, d'appliquer une taxe sur cigarettes électroniques, d'augmenter les droits de permis pour les détaillants de tabac et de cigarettes électroniques, et de fournir aux gens du Nouveau-Brunswick un accès universel aux médicaments de cessation tabagique.

## **2.d) Favoriser l'accessibilité à de l'information, des ressources et du soutien pour les communautés vulnérables au tabagisme et à l'usage des produits de vapotage.**

### **Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick**

#### **Ressources pour la promotion de la santé et la prévention**

En 2022, la CATNB a poursuivi la sélection des ressources de prévention du vapotage, destinées aux jeunes et aux jeunes adultes. Les renseignements de la conférence d'Ottawa sur la cessation ont été communiqués lors de la réunion du groupe de travail sur le vapotage et de la réunion du Comité de direction de la CATNB, notamment les dernières recherches et données sur le tabagisme et les produits de vapotage. Parmi les nouvelles ressources ajoutées et affichées sur le site Web de la CATNB, citons le programme Écoles favorables à la santé du cœur, dans le cadre duquel on enseigne aux élèves des habitudes saines, dont une vie sans tabac et l'établissement d'un milieu scolaire sain. La Journée mondiale pour réanimer un cœur est une campagne mondiale qui vise à sensibiliser le public à l'arrêt cardiaque et à l'importance d'apprendre le RCR et l'utilisation d'un DEA. Elle vise à mettre en évidence les signes d'un arrêt cardiaque, la nécessité d'une intervention immédiate, les compétences de base en matière de RCR et de DEA, et à répondre aux craintes des passants afin de les encourager à agir pour sauver une vie. La Coalition a diffusé la mise à jour de la nouvelle mesure législative sur le vapotage lors des réunions du Groupe provincial de travail sur le vapotage et des réunions du Comité de direction sur la nouvelle législation adoptée pour exiger que les boutiques spécialisées dans le vapotage aient un permis – cette exigence de permis est entrée en vigueur le vendredi 1er avril 2022. Enfin, de nouvelles recherches et données issues de rapports produits par le Réseau du cancer du Nouveau-Brunswick (RCNB) ainsi que le rapport de la Société canadienne du cancer sur la prévalence du cancer au Canada et par région, et un rapport sur l'insuffisance cardiaque intitulé L'insuffisance cardiaque au Canada : un problème de santé complexe et incurable en croissance ont également été diffusés sur le site Web de la CATNB et ont fait l'objet d'une promotion supplémentaire dans notre bulletin d'information mensuel.

## **e) Reduce the uptake of tobacco and vapour products for all New Brunswickers through the promotion of wellness supporting environments.**

### **Santé publique Nouveau-Brunswick**

Grâce au partenariat avec le ministère de la Justice et de la Sécurité publique et Travail sécuritaire NB, Santé publique Nouveau-Brunswick a veillé à l'application de la Loi sur les endroits sans fumée du Nouveau-Brunswick qui interdit de fumer et de vapoter dans les endroits publics fermés et les lieux de travail intérieurs, ainsi que dans divers endroits publics extérieurs.

Il existe un numéro sans frais, le 1-866-234-4234, pour signaler les infractions à la Loi sur les endroits sans fumée et obtenir d'autres renseignements sur cette mesure législative.

- Du 1er janvier au 30 novembre 2022, des inspecteurs de la province ont répondu à 30 appels passés à la ligne d'information relative à la Loi sur les endroits sans fumée.
- La majorité des appels (12) étaient des plaintes spécifiques aux immeubles locatifs et à unités multiples.

### **Société canadienne du cancer**

L'équipe de défense de l'intérêt public de la SCC a été présente aux divers sites de la Course à la vie CIBC un peu partout au pays, notamment à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, afin d'inviter les personnes participantes à agir en envoyant des courriels aux membres du gouvernement dans le cadre de la campagne Arrêtons l'industrie du tabac pour demander que les grandes compagnies de tabac soient tenues responsables. Alors que les négociations se poursuivent en vue d'un règlement dans la poursuite de 500 milliards de dollars intentée contre l'industrie du tabac, nous exigeons que ce règlement comprenne aussi des mesures efficaces en matière de santé.

### **Réseau de santé Horizon**

L'équipe d'abandon du tabac prépare une trousse pour les besoins du programme Apprenants en santé à l'école de la Santé publique du Nouveau-Brunswick, laquelle comprendra surtout des outils pratiques de lutte contre le vapotage chez les jeunes.

## **Objectif 3**

**Accroître le nombre d'usagers qui cesseront de consommer du tabac et qui persévéreront. e**

### **3. a) Accroître la portée d'un réseau d'envergure coordonné qui offre du soutien et des services en matière d'abandon du tabagisme.**

#### **Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick**

##### **Forums sur la cessation tabagique**

La CATNB a fait la promotion du Forum sur la dépendance à la nicotine du Réseau de santé Vitalité sur site Web, dans son bulletin d'information et sur les médias sociaux. Bien que le Réseau de santé Horizon n'ait pas organisé de forum en 2022, la CATNB a fait la promotion d'autres conférences sur la cessation au cours de la dernière année, notamment la 14e édition de la Conférence annuelle d'Ottawa, intitulée State Of The Art Clinical Approaches To Smoking Cessation, ainsi que la Conférence sur l'AVC de 2022 de Cœur + AVC NB, Dans l'ensemble et au-delà du continuum. Ces possibilités de perfectionnement professionnel ont été communiquées aux membres et aux parties prenantes sur le site Web de la CATNB, dans le fil de nouvelles et dans les médias sociaux, ainsi que pendant les réunions du GPTV et du Comité de direction de la CATNB.

##### **Possibilités d'abandon du tabac**

La CATNB a fait la promotion d'une nouvelle campagne de cessation du tabagisme de la Société canadienne du cancer et de Santé Canada intitulée Curieux d'arrêter, une campagne nationale et bilingue d'abandon du tabac financée par le Programme de Santé Canada sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS). Par ailleurs, la Coalition a cherché à inciter la Coalition à explorer les possibilités d'abandon du tabac par l'entremise de sa campagne sur les médias sociaux qui comprenait des messages réguliers détaillant la campagne et ses services, ainsi que sur son site Web et dans son bulletin d'information.

## Histoire à succès d'une championne sans tabac

The NBATC shares success stories from individuals, groups and organizations who have taken action to live tobacco and smoke-free in their homes, schools, workplace, and communities. In 2022, the NBATC featured an inspiring story about a NB woman who has successfully quit smoking for more than 17 years through fitness and vitality. Her story was featured on our website under the Success Stories webpage, on our newsfeed, e-newsletter, and social media outlets.



## Journée mondiale sans tabac (JMST)

Un courriel promotionnel spécial et des messages sur le fil de nouvelles et les médias sociaux célébrant la JMST a mis l'accent sur le thème officiel de la Journée de l'OMS, soit « Le tabac : une menace pour notre environnement ». Cet événement vise à sensibiliser le public à l'incidence du tabac sur l'environnement. Les ressources comprennent des vidéos, une trousse d'outils et des infographies destinées aux parties prenantes.

## Semaine nationale sans fumée (SNSF)

La CATNB a célébré la SNSF (du 16 au 22 janvier) au moyen d'une campagne promotionnelle médiatique d'une semaine sur les ressources en cessation et de messages quotidiens sur ses comptes Twitter et Facebook. Au début de janvier, l'équipe de la Coalition a acheminé un avis électronique à quelque 600 abonnés aux courriels. Ces derniers précisaient la façon dont nos comptes de médias sociaux mettront en valeur les vidéos, les histoires et les données inspirantes qui sont liées aux aspects principaux des milieux favorables à la cessation pendant toute la semaine.



## NB sans tabac

La CATNB a fait la promotion de la ligne téléphonique gratuite d'aide à l'arrêt du tabac et le site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur sa rubrique Web Ressources – Abandon du tabac et sur ses comptes de médias sociaux.

## Cœur + AVC NB

- Héberge le programme Live Well | Bien Vivre qui offre un soutien à l'arrêt du tabac aux personnes désireuses de cesser de fumer. [Coaching santé | Live Well | Bien Vivre | Nouveau-Brunswick](#)

- Continue à appuyer le programme Jeunes Cœurs rythmés (JCR) de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, qui comprend des ressources éducatives en classe et à la maison pour les enfants âgés de 5 à 12 ans sur la santé du cœur. Le programme contient des sections sur la vie sans tabac et la prévention du tabagisme. JRC à la maison – Jeunes Cœurs rythmésMC ([jeunescoeursrythmes.ca](http://jeunescoeursrythmes.ca))

### **Société canadienne du cancer**

Avec la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Nouveau-Brunswick et l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick, la Société canadienne du cancer a continué de militer auprès du gouvernement provincial dans le dossier des négociations en vue d'un règlement entre les compagnies de tabac, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les autres gouvernements provinciaux. Dans une lettre commune, les organismes de santé ont pressé le gouvernement du Nouveau-Brunswick d'adopter des mesures de santé publique afin que la réduction de la consommation de tabac soit la priorité absolue dans le cadre de ces négociations. La SCC a commandé un sondage national Ipsos, mené en novembre 2022, qui a révélé que 88 % des Canadiens de l'Atlantique sont favorables à ce que les règlements en espèces soient investis dans des initiatives de réduction du tabagisme.

### **Réseau de santé Vitalité**

Le Réseau de santé Vitalité poursuit la mise en œuvre du projet CONNECT et son offre de services à la population ayant reçu un congé de l'hôpital dans la Zone 6. Ce projet a été établi en partenariat avec Santé Canada et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa. Il permet d'offrir du counseling aux fumeurs qui ont accepté de recevoir des appels de suivi pour poursuivre les efforts qu'ils ont accomplis pour cesser de fumer/vapoter durant leur hospitalisation. Depuis le déploiement du projet dans la Zone 6, qui a débuté en août 2021, les interventions mises en œuvre démontrent une efficacité exemplaire du programme. Les rapports préliminaires du premier semestre de l'année financière 2022-2023 démontrent que le taux des patients participants non-fumeurs est de 45 % au jour 3 qui suit le congé de l'hôpital de ces patients, de 49 % au jour 14 et de 60 % au jour 30. Au jour 3, 39 % des participants ont réduit leur consommation de nicotine de plus de 50 %, en comparaison à 29 % au jour 14 et à 32 % des participants au jour 30.

Des formations de conseiller en abandon du tabac et en dépendance à la nicotine ont été offertes dans divers secteurs (entre autres : Programme de point d'entrée unique, clinique du diabète, Équipe enfants-jeunes, Centre de traitement des dépendances).

### **Réseau de santé Horizon**

Le Réseau de santé Horizon, en partenariat avec le Réseau du cancer du Nouveau-Brunswick, a participé à l'initiative d'abandon du tabac durant des traitements d'oncologie menée par le Partenariat canadien contre le cancer. Cette initiative pancanadienne est arrivée à conclusion en mars 2022. Le programme d'abandon du tabac est maintenant offert au point d'intervention à toutes les cliniques d'oncologie pour patients en consultation externe. Une évaluation économique officielle a été effectuée dans le cadre de cette initiative. Les résultats de cette évaluation, de même que le modèle actuel de soins, ont été présentés à la Conférence annuelle d'Ottawa tenue à Ottawa. Le programme d'abandon du tabac figure également dans le cadre d'une initiative stratégique prioritaire d'Horizon et d'une initiative stratégique prioritaire du portefeuille des affaires communautaires d'Horizon qui visent le retour de l'engagement avec nos établissements communautaires.

Horizon participe actuellement à une initiative menée par l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (ICUO) axée sur la création d'un carrefour de soutien clinique en matière d'abandon du tabac. Le carrefour est un point actif qui offre du soutien aux patients postcongé de tous les établissements de soins de courte durée d'Horizon ainsi qu'aux patients en oncologie après leur visite en clinique. De plus, le carrefour propose du soutien physiologique, se penche sur les causes de rechute et fournit de l'aide à l'orientation dans le système de santé, au besoin. L'initiative de l'ICUO, qui devrait se conclure en mars 2025, est financée par le Programme de Santé Canada sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS).

Les travaux en matière d'abandon du tabac continuent de prendre de l'ampleur dans plusieurs secteurs cliniques d'Horizon.

### **L' Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick**

La brochure sur la désaccoutumance au tabac de l'APNB est mise à jour pour inclure les effets de fumer et son impact sur notre environnement naturel (les poumons de la planète).

**R E S P I R E Z**  
l'association pulmonaire

## **3. b) Améliorer l'accès équitable aux médicaments anti-tabagiques et aux soutiens pour les populations avec un taux de tabagisme élevé.**

### **Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick**

#### **Insécurité alimentaire et tabagisme**

Les partenariats non traditionnels, par exemple ceux sur l'insécurité alimentaire, ont progressé cette année grâce à l'établissement de nouveaux partenariats au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick et du programme de coaching santé Live Well/Bien Vivre. Afin d'atteindre une population dont le taux de tabagisme est supérieur à la moyenne, la Coalition a cherché à s'associer à des groupes qui pourraient l'aider à atteindre les personnes en situation d'insécurité alimentaire. Une vidéo produite par la CATNB, qui souligne le lien entre le tabagisme et l'insécurité alimentaire, a été diffusée lors d'une réunion du Comité de direction des parties prenantes, puis dans le bulletin mensuel du réseau de sécurité alimentaire, qui compte un grand nombre de lectrices et lecteurs au Nouveau-Brunswick. Enfin, des plans sont en place pour rencontrer nos partenaires du gouvernement du Nouveau-Brunswick et leurs contacts qui gèrent les banques alimentaires du N.-B. au cours de la nouvelle année, afin de déterminer comment la CATNB pourrait fournir des ressources et du soutien à cette population.

#### **Soutien à l'arrêt du vapotage chez les jeunes**

Des collaborations continues avec des parties prenantes proches ont permis de reconnaître un manque de soutien accessible pour l'arrêt du vapotage chez les jeunes dans la province. La CATNB vise à combler cette lacune grâce aux travaux de son Groupe provincial de travail provincial sur le vapotage (GPTV) multisectoriel et à des systèmes novateurs qui favorisent le mieux-être en faisant la promotion des ressources d'arrêt du vapotage chez les jeunes dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick. Un sous-groupe du GPTV a été formé, des ressources d'arrêt du vapotage ont été déterminées et un plan d'action visant à intégrer ces services dans les écoles a été mis en place. Le processus de mise en œuvre de nouveaux soutiens à l'arrêt du vapotage dans les écoles se poursuivra en 2023.

## **3. c) Aider à faire mieux comprendre les effets des influences sociales sur l'abandon du tabagisme, que ce soit à la maison, à l'école, dans la collectivité ou au travail.**

### **Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick**

#### **Arrêt du vapotage chez les jeunes et les jeunes adultes**

La CATNB a fait appel à des partenaires et des parties prenantes pour explorer les soutiens à l'arrêt du vapotage chez les populations de jeunes et de jeunes adultes par l'entremise de discussions planifiées lors de réunions du GPTV et du Comité directeur. Un représentant du programme Quash a communiqué de nouveaux renseignements issus de la conférence d'Ottawa et fait des présentations lors des deux réunions qui ont détaillé les caractéristiques de ce programme d'arrêt du vapotage chez les jeunes. Outre les ressources d'arrêt destinées aux jeunes et aux jeunes adultes qui vapotent, le programme soutient également les adultes qui travaillent avec les jeunes grâce à une initiative de formation en ligne pour les facilitatrices et facilitateurs.

# Objectif 4

## Augmenter le nombre d'endroits 100 % sans fumée

### 4. a) Favoriser le respect des politiques sans fumée par la sensibilisation et l'éducation sur les effets néfastes de la fumée secondaire et tertiaire.

#### Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick

##### Aborder les questions de conformité

Nous avons poursuivi nos efforts en matière de conformité des endroits sans fumée intérieurs et extérieurs en répondant régulièrement aux appels des membres du public qui se posent des questions précises sur l'application de la Loi sur les endroits sans fumée, notamment en ce qui a trait aux contrevenants. La CATNB soutient l'application de la Loi, en se tenant au courant des particularités des mesures actuelles et en dirigeant les appelants vers la ligne d'information sans frais, où il est possible de rapporter les dérogations à la Loi. Parmi les exemples d'appels du public à la CATNB, mentionnons des plaintes concernant la vente de produits de vapotage aromatisés à des mineurs dans les boutiques de vapotage du Nouveau-Brunswick, des voisins qui vendent des produits de vapotage à partir de leur maison résidentielle ainsi que la fumée secondaire qui s'infiltré dans les habitations à unités multiples et qui exacerbe les maladies chroniques des personnes âgées.

### 4 b) Encourager et soutenir l'adoption de politiques 100% sans fumée dans les logements locatifs et les habitations à unités multiples.

#### Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick

##### Endroits sans fumée

La CATNB a continué à travailler avec les parties prenantes et les partenaires pour mettre en place des endroits sans fumée et reconnaître les lacunes des politiques qui existent dans la législation actuelle. Des propriétaires de condominiums ont contacté la CATNB pour obtenir des renseignements sur la façon de s'assurer que leur immeuble est entièrement sans fumée. Ce type d'action politique peut être mis en place pour les propriétaires individuels par l'intermédiaire d'un groupe appelé Condo-Link Service Incorporated. Cette organisation peut guider les propriétaires tout au long du processus de mise en œuvre de politiques anti-tabac spécifiques à leurs immeubles. L'Institut canadien des condominiums (ICC) se rapporte régulièrement à nos articles et contenus dans ses présentations auprès des propriétaires de condominiums, les incitant à réclamer une politique 100 % sans fumée dans leur bâtiment.

##### Institut canadien des condominiums

Les propriétaires de condominiums et des membres de conseils d'administration continuent de s'adresser à la section néo-brunswickoise de l'Institut canadien des condominiums pour demander si leurs propriétés peuvent devenir des endroits sans fumée. Jusqu'à maintenant, de nombreux condominiums de la province ont déjà adopté une politique d'interdiction de fumer en apportant des modifications à leur déclaration ou à leurs règlements administratifs.

Que quels éléments les responsables d'un condominium doivent-ils tenir compte?

- Les responsables de l'immeuble peuvent adopter une politique d'interdiction de fumer pour les parties communes, à l'intérieur comme à l'extérieur. Ces endroits comprennent les terrains, les aires de stationnement, les couloirs, les escaliers, les ascenseurs, les garages souterrains et les salles communes.
- Une politique d'interdiction de fumer peut également inclure l'interdiction de fumer à l'intérieur des unités individuelles.
- La politique d'interdiction de fumer peut s'appliquer aussi bien à l'intérieur des unités individuelles qu'à l'ensemble des parties communes



Pour adopter une politique d'interdiction de fumer, il faut d'abord informer les propriétaires des changements proposés et faire participer ces derniers à la discussion et à la décision concernant les parties de la propriété qui peuvent devenir des zones interdites aux fumeurs. Une fois la décision prise d'adopter une politique d'interdiction de fumer, les modifications doivent être soumises au vote lors d'une assemblée générale. Si le vote est positif, les documents constitutifs devront être modifiés et enregistrés auprès de la province. Cette étape est nécessaire pour s'assurer que la politique d'interdiction de fumer est légale et applicable.

Une politique d'interdiction de fumer n'interdit pas l'usage ou la consommation de tabac ou de cannabis. Elle interdit de fumer ou de vapoter n'importe quel produit. Dans les condominiums où les gens vivent à proximité les uns des autres, c'est la fumée secondaire et la vapeur qui circulent dans l'immeuble et dans les autres unités qui constituent un risque pour les autres. Par conséquent, seule l'utilisation de produits fumés ou vaporisés est incluse dans la politique d'interdiction de fumer d'un condominium.

Contactez la section du Nouveau-Brunswick de l'Institut canadien des condominiums ([ccinb.condogenie.com](http://ccinb.condogenie.com) – en anglais seulement) ou Condo-Link Services ([judy.orr@condo-link.ca](mailto:judy.orr@condo-link.ca)) pour obtenir des détails sur la manière d'introduire une politique efficace d'interdiction de fumer.



#### **4.d) Encourager et soutenir l'adoption de politiques 100 % sans fumée qui visent les espaces extérieurs que la Loi sur les endroits sans fumée ne couvre pas.**

##### **Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick**

###### **Soutien à l'action politique**

La CATNB a activement soutenu les parties prenantes qui ont participé aux revendications pour de nouvelles mesures législatives sur le vapotage. Nous avons fourni les données et les recherches les plus récentes sur le tabagisme et le vapotage, au cours des réunions du Comité de direction, du GPTV et des intervenants directs. Dans le cadre d'une nouvelle politique annoncée cette année par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, une mesure législative a été adoptée exigeant que les magasins spécialisés dans le vapotage détiennent un permis – cette exigence est entrée en vigueur le vendredi 1er avril 2022. La Société canadienne du cancer prône activement l'âge de 21 ans pour l'achat de tabac et de produits de vapotage au Nouveau Brunswick. Elle a publié une nouvelle vidéo et une campagne exhortant tous les membres de l'Assemblée législative, au nom des étudiantes et étudiants du Nouveau-Brunswick, à augmenter l'âge légal à 21 ans pour l'achat de tabac et de cigarettes électroniques afin de protéger les jeunes contre la dépendance à la nicotine. La CATNB a diffusé sa vidéo promotionnelle sur son site Web, son fil de nouvelles et son bulletin électronique.

## Objectif 5

### Faire avancer la Stratégie favorisant la vie sans tabac au Nouveau-Brunswick en l'alignant à d'autres stratégies et réseaux

**5. b) Encourager les actions qui favorisent une culture du mieux-être grâce à une vie sans tabac et des endroits sans fumée, afin d'appuyer la Stratégie du mieux-être du Nouveau Brunswick.**

#### **Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick**

##### **Soutien à la Stratégie du mieux-être**

La CATNB a maintenu son soutien à la Stratégie du mieux-être, par la promotion de sa campagne intitulée Le mieux-être est parmi nous. Nous avons régulièrement diffusé la campagne sur les médias sociaux, pendant la dernière année, tout en renforçant l'image de marque du Mouvement du mieux-être, sur l'ensemble de notre site Web.

**5.c) Aider les partenaires et parties prenantes à intégrer des initiatives sans tabac et sans fumée dans leur champ d'exercice.**

#### **Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick**

##### **Promotion de la Stratégie favorisant la vie sans tabac au Nouveau-Brunswick**

Des travaux ont été effectués pour renforcer la capacité des parties prenantes et des partenaires à encourager l'intégration de la Stratégie favorisant la vie sans tabac au Nouveau-Brunswick 2019-2023 dans leur planification stratégique et leurs efforts continus. La CATNB a poursuivi sa série promotionnelle sur la Stratégie, par la publication continue des outils appropriés créés au cours de la campagne sur les médias sociaux, qui s'est échelonnée sur toute l'année écoulée. Ceux-ci comprenaient une infographie sur la façon dont la saine alimentation et l'exercice physique appuient la cessation tabagique et le mieux-être, un exposé sur le lien entre les personnes atteintes de problèmes de santé mentale et le tabagisme, et la façon dont la Stratégie peut favoriser des résultats positifs pour la santé. Ces présentations avaient pour but d'inciter les parties prenantes à inclure la Stratégie favorisant la vie sans tabac au Nouveau-Brunswick dans leur champ d'exercice. L'année dernière, un nouvel outil pertinent a été ajouté avec la création d'une brève vidéo soulignant le lien entre l'insécurité alimentaire et le tabagisme. Cette vidéo se voulait un appel à l'action pour les parties prenantes qui œuvrent en particulier avec les populations en situation d'insécurité alimentaire et un moyen de sensibiliser une population de fumeurs dont le taux de tabagisme est plus élevé que la moyenne. La vidéo a fait l'objet d'une promotion supplémentaire cette année, car elle a été diffusée au sein du réseau de sécurité alimentaire, ainsi qu'avec les membres du comité directeur de ce dernier, et enfin dans son bulletin électronique.

En outre, la CATNB a rencontré ses propres membres au printemps dernier pour examiner ce qui avait été accompli stratégiquement à ce jour en 2022 et déterminer ce qui pouvait encore être abordé pendant le reste de l'année. Au cours de la réunion, chaque but et objectif stratégique a été examiné et comparé aux progrès réalisés par les membres de la Coalition et les parties prenantes, détaillés dans le Rapport d'étape 2021. Les recommandations et le suivi ont été relevés et abordés au cours de la réunion.

##### **Groupe de travail sur la durabilité de la CATNB**

Le Groupe de travail sur la durabilité de la CATNB a vu le jour en juin 2020, avec l'approbation du Comité de direction. Celui-ci assume son mandat par le renforcement de l'efficacité et de la pérennité de la Coalition, au moyen de recommandations sur des sujets liés à sa capacité organisationnelle, formulées auprès du Comité de direction. Cette année, les membres se sont réunis pour créer un système de suivi des données numériques qui détaille les livrables particuliers de la CATNB au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Un tableau de bord de la Coalition composé d'indicateurs de rendement clés (IRC) comprenant les cibles (établies dans la proposition de financement), une base de référence, la fréquence (semestrielle) et des indicateurs de tendance a été inclus dans le nouveau cadre d'évaluation. Ce système de suivi permet d'améliorer l'efficacité de l'organisation dans l'optique d'une amélioration continue du rendement et des résultats stratégiques.

# Lois et programmes provinciaux qui soutiennent la Stratégie favorisant la vie sans tabac du Nouveau-Brunswick

## **La Loi sur les endroits sans fumée du Nouveau-Brunswick :**

- Les officiers de la paix et les inspecteurs sont en mesure de remettre des amendes aux personnes qui fument ou vapotent dans des endroits publics où cela est interdit (entrée en vigueur le 15 septembre 2017).
- Interdiction de fumer et de vapoter sur tous les terrains d'hôpitaux et de centres de santé du Réseau de santé Vitalité et du Réseau de santé Horizon (entrée en vigueur le 17 novembre 2016).
- Élargissement de la définition du « tabagisme », afin d'inclure « toute substance qui est fumée et qui crée de la fumée et de la fumée secondaire, dont la marijuana » (entrée en vigueur le 17 novembre 2016).
- Interdiction de l'usage de cigarettes électroniques, de narguilés et de tous autres produits de vapotage partout où le tabagisme est prohibé, quel que soit le produit utilisé (entrée en vigueur le 1er juillet 2015).
- Interdiction de fumer dans plusieurs endroits extérieurs, y compris les terrasses, les entrées des immeubles, les terrains de jeu, les plages, les parcs provinciaux, les aires de sports et les sentiers de marche (entrée en vigueur le 1er juillet 2015).
- Interdiction de fumer dans les milieux de travail et les endroits publics fermés (entrée en vigueur le 1er octobre 2014).
- Interdiction de fumer dans les véhicules en présence de jeunes de moins de 16 ans (entrée en vigueur le 1er janvier 2010).

## **Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques du Nouveau-Brunswick :**

- La vente de produits de vapotage aromatisés, à l'exception des produits aromatisés au tabac, est interdite. (En vigueur le 1er septembre 2021)
- Il est nécessaire de détenir un permis pour exploiter des boutiques de vapotage. (En vigueur le 1er avril 2022)\***Nouveau**
- Interdiction de la vente de tabac aromatisé, sans exception (entrée en vigueur le 1er janvier 2016).
- Interdiction de la vente des cigarettes électroniques et des liquides à vapoter aux mineurs (entrée en vigueur le 1er juillet 2015).
- Interdiction des étalages de produits du tabac chez les détaillants (entrée en vigueur le 1er janvier 2009).

## **La Loi sur la taxe sur le tabac du Nouveau-Brunswick :**

- Hausse de 3,26 cents, par cigarette ou bâtonnet de tabac et par gramme sur tous les autres produits du tabac, à l'exception des cigares (entrée en vigueur le 1er février 2017).
- Hausse de 3,26 cents, par cigarette et bâtonnet de tabac et par gramme sur tous les autres produits du tabac, à l'exception des cigares (entrée en vigueur le 2 février 2016).
- Hausse de 2 cents, par cigarette et de 5,26 cents, par bâtonnet de tabac et par gramme sur tous les autres produits du tabac, à l'exception des cigares (entrée en vigueur le 27 mars 2013).
- Modification des droits de licence des détaillants. Le prix d'une nouvelle licence est de 100 \$, avec des droits de renouvellement annuel de 50 \$ (entrée en vigueur le 1er avril 2012).
- Hausse de 5,25 cents, par cigarette et bâtonnet de tabac et par gramme sur tous les autres produits du tabac, à l'exception des cigares (entrée en vigueur le 23 mars 2011).

## **Le Programme de médicaments sur ordonnance et le Régime de médicaments néobrunswickois :**

- Les pastilles à la nicotine ont été ajoutées aux formulaires d'assurance médicament du Nouveau-Brunswick (entrée en vigueur en août 2017).
- La gomme à la nicotine et le timbre de nicotine ont été ajoutés aux formulaires d'assurance médicament du Nouveau-Brunswick (entrée en vigueur en novembre 2015).
- Le Bupropion et la Varenicline ont été ajoutés aux formulaires d'assurance médicament du Nouveau-Brunswick (entrée en vigueur en juin 2014).

Ces thérapies sont couvertes par le Programme de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick et le Régime de médicaments du Nouveau-Brunswick. Afin d'y être admissibles, les patients doivent obtenir une ordonnance de la part de leur médecin, d'une infirmière immatriculée, d'un thérapeute respiratoire ou d'un pharmacien.



NB anti-tobacco  
**COALITION**  
antitabac du N.-B.

c/o Heart and Stroke Foundation of New Brunswick  
580 rue Main Street  
Saint John, New Brunswick E2K 1J5  
Website: [www.nbatc.ca](http://www.nbatc.ca)  
Email: [admin@nbatc.ca](mailto:admin@nbatc.ca)  
Phone: 506-423-2921



New Brunswick / Nouveau-Brunswick